
Compostage en self scolaire

Syndicat d'Etudes et de Traitements de déchets en Meuse

43 rue du Rattentout
55320 DIEUE SUR MEUSE

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Audrey Vallance

contact@smetmeuse.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Depuis 2013, Le SMET Meuse a signé en partenariat avec l'ADEME, un Plan Local de Prévention pour le compte de 17 communautés de communes meusiennes. Ce PLP vise à réduire de 7% en 5 ans les déchets ménagers et assimilés du territoire. L'un des axes principaux du programme concerne le développement du compostage autonome.

Le collège de Revigny sur Orain s'est porté volontaire pour un accompagnement à la mise en place du compostage dans le cadre de la démarche d'agenda 21 de l'établissement.

230 repas sont servis par jour

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Réduire la part fermentescible présente dans les ordures ménagères résiduelles
- Valoriser le compost réalisé in situ
- Sensibiliser à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire
- Réduire le coût de la facture OM en tarification incitative (au poids et à la levée)

Résultats quantitatifs

- 4,1 T de déchets fermentescibles alimentaires/an
- 15kg de déchets évités/repas
- Réduction de 32% de la facture OM
- 1 composteur rempli de novembre 2015 à juin 2016

Résultats qualitatifs

Forte implication du personnel "référant"

Valorisation in situ du compost sur les espaces verts et jardins pédagogiques

Mobilisation des élèves sur le gaspillage alimentaire et le compostage

Mobilisation des professeurs

Valorisation du travail du "référant"

MISE EN OEUVRE

Planning

Avril 2015 : Réunion de présentation du projet

Juin 2015 : Etude de faisabilité à l'échelle du collège (réalisé par Organéo) + pesée

Septembre 2015 : Réunion de concertation avec les acteurs, présentation du projet aux professeurs

Octobre-Novembre 2015 :

Formation des référents de sites

Installation des composteurs

Mise en place du tri à la cantine (permanence les mdis à la cantine 1 semaine avant + 1 semaine après les vacances scolaires + rappel en classe à la rentrée par les professeurs)

Janvier 2016 : Visite de suivi

Mai 2016 : Utilisation des composteurs pour un cours de sciences sur la vie du sol

Juin 2016 : Visite de suivi + mise en maturation pour l'été

Moyens humains

- Ambassadrice de prévention du SMET
- Technicien environnement de la communauté de commune du Pays de Revigny
- Prestataire d'accompagnement (Organéo)

Moyens financiers

Matériel de compostage et petit matériel : 600 €

Achat d'un broyeur par le collège : 1000€

Table de tri déjà présente au self

Partenaires mobilisés

COPARY, Collège : principal, gestionnaire, équipe de cuisine, équipe technique, SMET, Organéo, professeurs

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le collège sert de site "vitrine" sur le département pour convaincre d'autres établissements de se mettre au compostage. D'autres établissements sont en cours de mise en place.

Recommandations éventuelles

Pensez à informer tout le personnel et les élèves sur le projet.

Ne pas hésiter à faire plusieurs réunions de concertation pour choisir l'organisation adéquate à l'établissement.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Valérie LAMBOTTE

valerie.lambotte@ademe.fr

Direction régionale Grand Est